

1993, 1995, 2003, 2010 et maintenant 2013, décidément depuis 20 ans quasiment tous les gouvernements ont voulu « sauver » nos retraites. Avec à chaque fois les mêmes recettes : reculer l'âge de départ et augmenter le nombre d'annuités. Pourtant sur ces mêmes 20 années, les allègements de charges ont eux explosés, pour atteindre 22,9 milliards d'euros en 2009. Soit les déficits cumulés du régime général des retraites et de la Sécurité Sociale ! Alors que ce pseudo-gouvernement de gauche parle de « ras-le-bol fiscal », le taux d'imposition moyen des entreprises est plus bas en France qu'aux Etats-Unis ou au Japon (source Le Monde)

Une hausse de l'espérance de vie : pour qui ?

Pire, c'est au moment où l'INSEE annonce que l'espérance de vie en bonne santé tend à diminuer en France (à peine 62 ans pour les hommes et 64 pour les femmes), qu'Hollande attaque à son tour les retraites en proposant de passer à 43 ans de cotisations et en maintenant à 62 ans l'âge de départ à la retraite. Acceptera-t-on d'être pressurés jusqu'au dernier souffle ?

Trop de retraités, pas assez de cotisants ?

C'est leur sempiternel argument, pourtant ce n'est pas en nombre de travailleurs qu'on doit raisonner mais bien en richesse produite. Depuis 1983 et l'instauration de la retraite à 60 ans, la richesse créée par chaque actif a augmenté de 30 % en euros constants. Cela signifie que 2 actifs d'aujourd'hui produisent quasiment autant de richesses que 3 actifs de 1983.

Le problème du financement des retraites se résume donc à un problème de partage de la richesse créée. Les gains de productivité ont été massivement captés par le capital alors qu'ils auraient dû contribuer à financer les retraites et à faire progresser les salaires. C'est la contraction de la masse salariale qui compromet le financement des retraites. Depuis 1982, les salaires ont perdu 8 à 10 points dans le partage de la richesse créée ! Si cette richesse n'avait pas été perdue par les salariés, on n'aurait aucun mal à financer aujourd'hui les retraites, compte tenu de la masse de cotisations supplémentaires que générerait une hausse de la masse salariale.

Seul un mouvement social d'ampleur et une grève générale nous permettront d'envisager un nouveau partage des richesses pour exiger :

- Age du départ à la retraite à taux plein à 60 ans
- Retour aux 37,5 annuités
- Indexation des pensions sur les salaires
- Pas de pension inférieure au SMIC! (réévalué à 1700 euros net)
- Fusion de tous les systèmes de retraite complémentaire (Agirc-Arrco, RAGP, etc.) dans le régime de base, et remplacement de tout modèle contributif par points par un système à prestations définies
- Harmonisation de tous les régimes par le haut afin de mettre fin au corporatisme
- Refus des retraites par capitalisation
- Exclusion du patronat des instances de gestion des organismes de solidarité
- Gestion des organismes de solidarité par les salariés eux-mêmes.